

LE DEVOIR

Éducation

ÉCOLES PRIVÉES

COLLÉGIAL

Le privé endosse le principe de l'autonomie des institutions

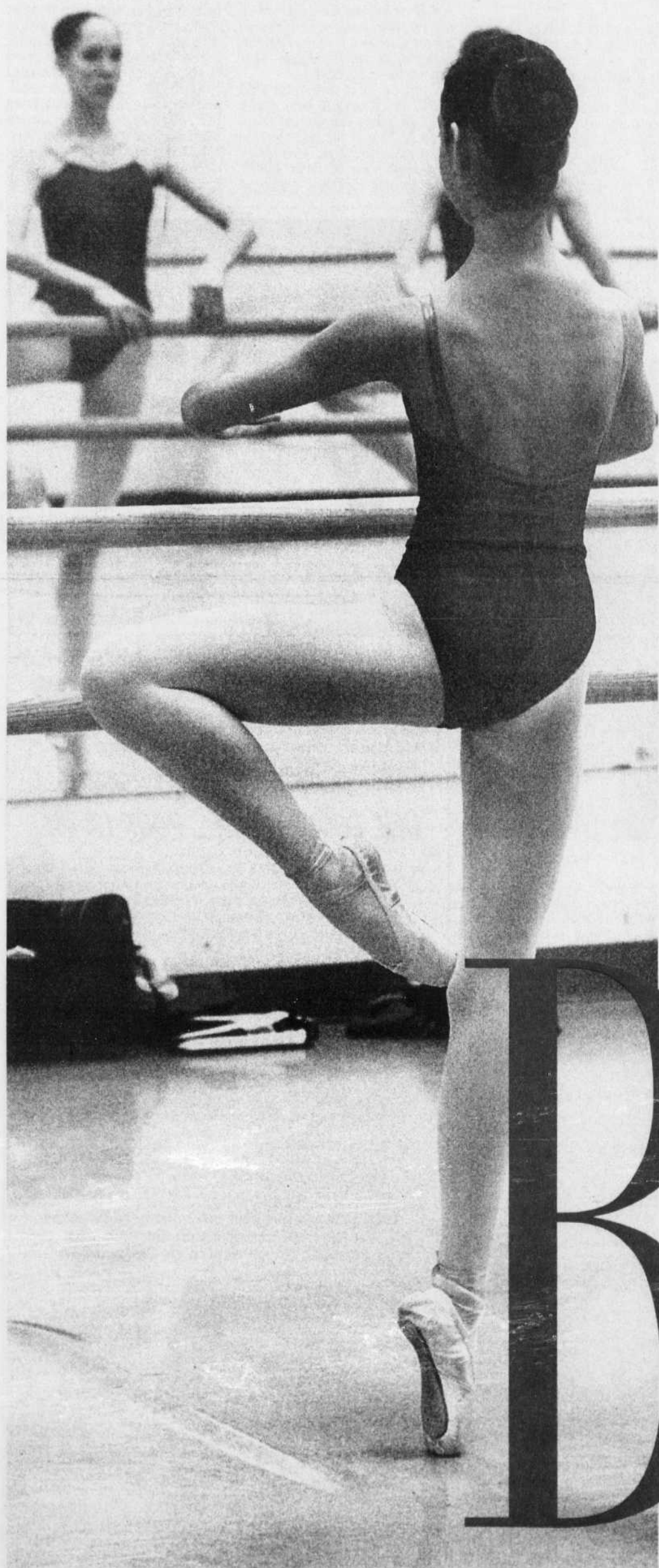
Page 5



SECONDAIRE

La réforme est déjà implantée dans 13 établissements

Page 7



SOURCE ÉCOLE NATIONALE DE BALLET CONTEMPORAIN

Tout est permis. Tout serait possible. Devant la valse-hésitation qu'exécute le ministre québécois de l'Éducation, surtout au regard de l'avenir de l'enseignement collégial, nous en sommes presque à revivre le débat qui a accompagné la naissance il y a 40 ans du ministère dont Pierre Reid à la charge.

Souvenez-vous que les Jésuites voulaient fonder une autre université au centre-ville: l'Université Sainte-Marie est devenu l'UQAM. On abolissait les collèges classiques: ceux-ci demandaient en retour une plus grande autonomie, car «l'autorité en matière d'enseignement, écrivait leur fédération dans le mémoire déposé à la Commission Parent, doit être assez décentralisée pour permettre aux institutions de donner une formation authentique, d'inventer des solutions aux problèmes de leur milieu et d'évoluer par l'intérieur». Quant à la réforme en cours, elle eut été impensable en 1962 quand les commissions scolaires énonçaient que «les commissaires d'école, élus par une population locale pour administrer les écoles de la communauté locale, constituent un gouvernement aussi authentiquement démocratique que le gouvernement municipal et que le gouvernement provincial». Qui d'ailleurs voudra revivre l'époque n'a qu'à se plonger dans *Repenser l'école* (PUM, 2000), un choix de textes, incluant tant ceux des Ligues du Sacré-Cœur que des Arthur Tremblay et autres Frère Untel.

Dans le débat en cours, où les cégeps se voient promettre une plus grande autonomie dont les actuels collèges profiteraient eux aussi, est remise en question l'idée d'un enseignement uniforme sur tout le territoire. Comme à l'époque, on en vient donc à penser à la mise en place de collèges au caractère «distinct»: «Est-ce que, pour développer la pensée et l'argumentation, ça prend absolument un cours de philosophie? C'est un excellent moyen mais ce n'est peut-être pas le seul. D'autres voies sont possibles», déclare ainsi Pierre L'Heureux, directeur général du Collège Mérici, avant de poursuivre: «On a un projet éducatif qui est l'expression de nos valeurs et de nos engagements envers les gens. Si on veut mettre l'emphase sur le développement des langues — parce que c'est un des éléments de notre projet —, on pourrait, à l'intérieur de la formation générale, promouvoir de façon plus pointue l'apprentissage des langues.»

Écoles particulières et, par conséquent, projets particuliers.

Spécialisation

Le réseau connaît déjà des expériences originales. Cela se retrouve dans des champs bien précis, dans ces cours «techniques» qui touchent surtout à ce jour le monde des arts.

Qui veut ainsi devenir danseur, ou ballerine, peut dès la 3^e année du primaire, et ce pour les 12 prochaines années scolaires, avoir un cursus bien organisé où, outre la formation académique, les cours de danse représentent de 12 à 28 heures-semaine. Pour le futur acrobate, dont la formation débute quand il a 9 ans, «les lundis, mercredis et vendredis, les élèves ont des cours liés aux arts du cirque en avant-midi; les mardis et jeudis, ces cours sont en après-midi. Par conséquent, la formation académique se retrouve, en alternance, dans les autres demi-journées», ainsi que le rappelle la directrice pédagogique de l'École nationale du cirque, Daniela Arendasova.



À tout remettre en question, il serait ainsi possible de concevoir que les écoles, tant publiques que privées, deviennent autant d'écoles particulières: pourquoi pas l'Académie de l'automobile, comme l'École Einstein ou l'Institut IBM d'informatique? Car aussi longtemps que la réussite ou la priorité à l'emploi sont la norme, plutôt que la formation générale ou la mise en contact avec les valeurs humanistes, rien n'empêche de concevoir un monde scolaire où la spécialisation prend le pas sur un enseignement universel.

Ainsi aurons-nous peut-être tantôt, outre un réseau public réduit à quelques écoles, des écoles particulières pour, disons, les futurs comptables, les philosophes de demain, les mathématiciens ou les techniciens des diverses disciplines. En arriverons-nous à penser qu'il est préférable que le français soit oublié au profit des divers langages informatiques quand un jeune veut faire sien l'apprentissage des diverses technologies afin de s'orienter vers la bureautique ou l'ingénierie de haut vol?

Inconcevable, diront certains. Préférable, pour d'autres, si l'on veut qu'à l'heure de la mondialisation, le Québec soit capable de répondre aux exigences d'une économie en rapide évolution.

Et cela serait-il que le débat en cours sur un niveau collégial partagé entre les universités et les commissions scolaires n'aurait plus de pertinence: l'éducation aurait pour fonction de préparer l'étudiant à l'emploi qui sera sien pour toute une vie. Alors, la formation continue deviendrait prioritaire et débiterait (pourquoi pas?) dès la maternelle.

Normand Thériault

Ballet scolaire

SPÉCIALISATION

Cirque
Page 2
Danse
Page 6

INSTITUTIONS

Réseau
Page 3
Collèges
Page 4

Primaire
Page 6
Technique
Page 8

PÉDAGOGIE

Soutien
Page 7

ÉCOLES PRIVÉES

École nationale de cirque

Acrobaties pédagogiques

« Ce n'est pas un programme fait pour les gens qui n'aiment pas l'école »

Seize à vingt finissants sortent chaque année de l'École nationale de cirque (ENC). Un nombre peu élevé qui devrait, théoriquement, n'avoir aucune difficulté à se trouver un emploi. « Actuellement, il s'agit d'une des seules formes d'art de la scène où l'on n'a pas assez d'artistes pour les emplois qui sont offerts », certifie le directeur général de l'ENC, Marc Lalonde.

ULYSSE BERGERON

Au fil des années, l'École nationale de cirque, qui accueille annuellement près de 110 élèves, a su développer différents programmes de formation qui se répartissent *grosso modo* en programmes d'études professionnelles et programmes pour instructeurs et formateurs.

La première catégorie comprend, entre autres, une formation préparatoire qui s'adresse à des jeunes de plus de neuf ans. « C'est un modèle à 16 heures par semaine, ce qui est quand même intensif pour des jeunes », souligne M. Lalonde. Cette formation se donne en mode parascolaire. Les jeunes doivent donc agencer les séances d'entraînement, qui se déroulent principalement en soirée et en fin de semaine, à leur propre cheminement académique.

Toutefois, c'est au niveau secondaire, avec son programme Cirque-Études secondaire (CES), que l'institution se transforme réellement en école. « Nous offrons alors à la fois la formation académique, le régime pédagogique de niveau secondaire, mais aussi tout le début de la formation professionnelle en arts du cirque. Il s'agit d'un programme d'art-études », ajoute le directeur général.

Etant donné que l'ENC n'offre tout simplement pas de service de résidence pour le CES, le nombre d'étudiants étrangers demeure restreint. « Il est donc évident qu'on attire principalement des jeunes Québécois qui résident dans la région montréalaise ou qui ont de la famille ici ».

Toutefois, l'École nationale de cirque n'écarter pas la possibilité d'ouvrir un jour son programme à un public élargi. « On étudie la possibilité d'aménager notre programme car on aimerait éventuellement pouvoir accueillir chez nous de jeunes anglophones des autres provinces dans un programme d'immersion en français », note M. Lalonde.

Il ne s'agit que d'un projet car le nombre de demandes à ce sujet est relativement peu élevé. De plus, jusqu'au déménagement de l'ENC, l'an dernier, l'espace était insuffisant. L'édifice de sept étages, situé dans la Cité des arts du cirque et spécialement conçu pour les artistes, offre désormais une capacité d'accueil qui permettrait éventuellement d'augmenter le nombre d'élèves.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'École nationale de cirque n'écarter pas la possibilité d'ouvrir un jour son programme à un public élargi.

Le cirque au quotidien

Comment les jeunes du secondaire vivent-ils quotidiennement ce fonctionnement scolaire peu commun? Les journées sont généralement séparées en deux sections bien distinctes. « Les lundis, mercredis et vendredis, les élèves ont des cours liés aux arts du cirque en avant-midi; les mardis et jeudis, ces cours sont en après-midi. Par conséquent, la formation académique se retrouve, en alternance, dans les autres demi-journées », décrit la directrice pédagogique, Daniela Arendasova.

La formation académique est un « habile mélange entre des cours magistraux et un système modulaire »,

enchaine Marc Lalonde. Le type d'enseignement varie selon la nature des cours. Par exemple, un cours d'anglais, devant idéalement être interactif, se fait sous forme magistrale, tandis qu'un cours de mathématique peut être offert sous forme modulaire.

Pour s'assurer de la capacité des élèves à s'adapter à une démarche pédagogique qui marie un système modulaire à des cours magistraux, l'ENC commence par filtrer les candidatures à l'aide des dossiers scolaires. Par la suite, elle fait passer aux candidats une évaluation directe en mathématique et en français. « Comme l'enseignement est en partie modulaire, on

fait aussi faire une évaluation par un orthopédagogue », spécifie la directrice pédagogique.

Une connaissance fonctionnelle du français

En raison du statut peu commun de l'École nationale de cirque, le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) lui permet maintenant de desservir la clientèle anglophone du niveau collégial. Ainsi, depuis cette année, l'ENC offre des cours de ce niveau aux anglophones provenant aussi bien du Québec que d'ailleurs au Canada.

Par contre, le DEC en arts du cirque nécessite une connaissance fonctionnelle du français afin de pouvoir suivre les cours d'arts de la scène. « Pour nous, cela n'a jamais créé d'obstacles. Plusieurs arrivent ici avec très peu de connaissances en anglais et des fois pas du tout en français. Ils relèvent généralement assez bien le défi de l'apprentissage d'une nouvelle langue », tient à mentionner M. Lalonde.

Près de 10 % des élèves de l'ENC sont originaires d'une autre province canadienne et environ 25 % de la clientèle vient de l'extérieur du pays. « On attire principalement des candidats de deux régions: l'Europe — surtout

l'Europe francophone — et les États-Unis », précise-t-il.

Les programmes sont reconnus pour leur exigence. L'institution a d'ailleurs décidé d'opter pour un programme pédagogique complet qui correspond et répond à tous les critères pédagogiques du MEQ. Aucune dérogation spéciale n'a été demandée en ce sens. « On croit que les artistes de cirque méritent d'avoir, eux aussi, un régime pédagogique complet. Ce n'est pas une voie facile que de venir chez nous. Ce n'est pas un programme qui est fait pour les gens qui n'aiment pas l'école », résume le directeur.

Au niveau collégial, le DEC en arts du cirque est comparable aux techniques offertes par le système d'éducation québécois: les étudiants doivent suivre une formation générale comprenant les cours de français, de philosophie, d'anglais langue seconde et d'éducation physique ainsi que la structure de cours complémentaires. « On offre même des cours supplémentaires car certaines connaissances qu'on juge indispensables ne figurent pas dans les cours collégiaux », ajoute Mme Arendasova, donnant aussitôt l'exemple d'un cours de santé-nutrition que les étudiants doivent obligatoirement suivre.

École internationale de langues

Session de 4 semaines le jour ou 7 semaines le soir

Conversation et grammaire : Anglais, Français, Espagnol, Italien, Portugais

- Anglais des affaires
- Cours de préparation à TOEIC (Test of English for International communication)
- Cours de préparation à TOEFL (Test of English as a foreign Language)
- Test de Français International (T.F.I.)

Session : 27 sept, 25 oct, 1^{er} Nov, > jour soir

6 à 15 élèves par classe / 6 niveaux, de débutant à avancé
Test de niveaux : les mercredis de 12 h 30 à 18 h

Y M C A 1440, rue Stanley Peel

www.ycamontreal.qc.ca/langues Renseignements 849-8393, poste 709



Au Collège de Montréal, on va t'accepter.

Si tu réussis ton examen avec brio et qu'on t'accepte au Collège de Montréal, ça ne se limite pas à ton admission. Ça veut aussi dire qu'on ne te laissera pas tomber à la première difficulté. Tu pourras compter sur un suivi personnalisé unique en son genre. Pour savoir de quoi il en retourne, viens faire ton tour.

JOURNÉES PORTES OUVERTES

Vendredi 1^{er} octobre de 16h00 à 19h00
Dimanche 3 octobre de 13h30 à 16h00

EXAMENS D'ADMISSION

Samedis 23 et 30 octobre à compter de 8h00

Centre sportif ultra moderne. Bourses d'études.
Programmes de formation artistique, informatique et scientifique.

Parce que nous croyons que la valeur d'un être humain ne se résume pas seulement à une série de chiffres sur un bulletin.



COLLÈGE DE MONTRÉAL
LE PREMIER COLLÈGE DE MONTRÉAL

Renommé pour notre ouverture d'esprits

1931, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1E3 | (514) 933.7397 | Métro Guy-Concordia | college-montreal.qc.ca

Collège Jean-Eudes

Cours secondaire complet pour filles et garçons
Établissement d'enseignement privé depuis 1953

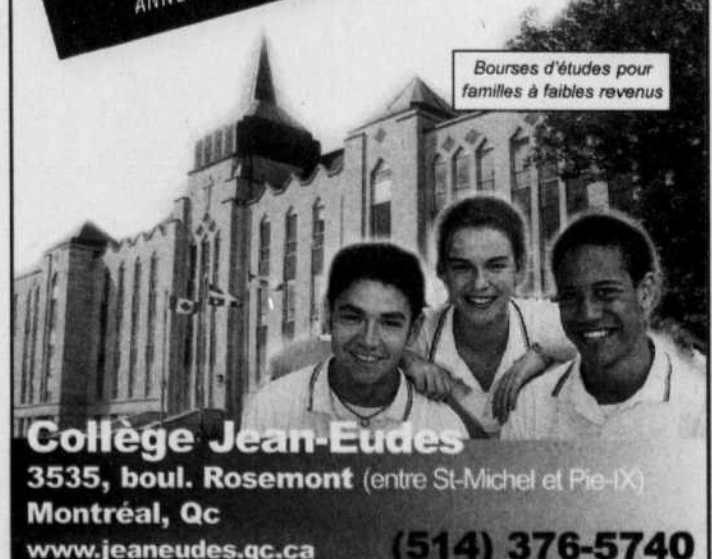
UNE ÉCOLE DE VIE... POUR LA VIE!

Le Collège Jean-Eudes offre à ses élèves une expérience éducative exceptionnelle centrée sur l'enrichissement des programmes, un encadrement personnalisé, une vie étudiante des plus stimulantes et un programme original de concentrations.

- **Arts-Études**
Art culinaire, arts plastiques, cinéma-photo, communications, danse, infographie, musique, théâtre, scénographie/costume
- **Implication communautaire et internationale**
Langue et culture, humanisme et connaissance des nations, coopération internationale et implication humanitaire à l'étranger
- **Sciences**
Sciences biologiques, génies en herbe, informatique (réseautique)
- **Sports-Études**
Badminton, basket-ball, football, hockey, patinage artistique, patinage artistique/danse, soccer, sports de glisse et volley-ball

Une des meilleures moyennes générales de tous les collèges du Québec aux examens du ministère de l'Éducation

EXAMEN D'ADMISSION EN 1^{RE} SECONDAIRE
LES SAMEDI ET DIMANCHE
16 ET 17 OCTOBRE 2004
ANNÉE SCOLAIRE 2005-06



Bourses d'études pour familles à faibles revenus

Collège Jean-Eudes
3535, boul. Rosemont (entre St-Michel et Pie-IX)
Montréal, Qc
www.jeaneudes.qc.ca (514) 376-5740

ÉCOLES PRIVÉES.

Enseignement privé

À plein régime!

Nombre d'établissements devraient entreprendre des programmes majeurs de rénovation

Les écoles d'enseignement privé, qui rassemblent 10 % des élèves de niveaux préscolaire, primaire et secondaire, se portent fort bien, indique Jean-Marc Saint-Jacques, président de la Fédération des établissements d'enseignement privé du Québec. Il en veut pour preuve le fait que le nombre d'élèves de ce secteur croît, depuis sept ans, d'environ 2000 nouveaux inscrits par année.

CLAUDE LAFLEUR

Le nombre des inscrits dans le réseau privé pourrait même être encore plus élevé que ce 10 % de la population étudiante totale s'il y avait davantage de places disponibles: «Une école qui compte 1000 places ne peut pas prendre davantage d'élèves», déclare Jean-Marc Saint-Jacques, président de la Fédération des établissements d'enseignement privé du Québec, même si elle reçoit 3000 demandes!»

M. Saint-Jacques se dit d'autant plus satisfait de la situation dans laquelle se trouvent les quelque

Lorsqu'un parent doit choisir une école pour son enfant, il devrait d'abord regarder le projet de vie proposé par celle-ci

170 établissements représentés par sa Fédération que le principal «dossier» qui préoccupe ces temps-ci tout le monde de l'éducation — celui de l'implantation de la réforme scolaire — se fait sans trop de problèmes. «La réforme a été implantée au primaire dans tous les établissements privés et ça va bien», dit-il.

Prêt pour septembre 2005

Le réseau privé s'approprie maintenant à implanter la réforme au niveau secondaire, à partir de septembre 2005. «Déjà, précise M. Saint-Jacques, certaines écoles participent à l'implantation de la réforme au secondaire et on ne sent pas de réticence majeure. Mais bien sûr, comme au primaire, il y a des

problèmes auxquels on n'a pas encore trouvé toutes les solutions, par exemple celui de la réorganisation des écoles. Mais, au moins, on «chemine» et il n'y a pas de résistance.»

La Fédération que préside M. Saint-Jacques regroupe la grande majorité des établissements d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, à la fois d'enseignement général, professionnel et spécialisé pour les handicapés et pour les élèves en adaptation scolaire. Elle offre aux établissements membres, sous forme coopérative, des services tant de nature pédagogique que de gestion d'école.

«Le climat est bon dans nos établissements», indique Jean-Marc Saint-Jacques, il y a quantité de projets intéressants pour la vie scolaire et les activités parascolaires. Et ce qui est intéressant, c'est qu'on peut se centrer sur le rôle premier d'un établissement — c'est-à-dire faire la formation des jeunes —, car on n'est pas pris dans des débats politiques!»

Pour des rénovations majeures

Si l'implantation de la réforme scolaire va bon train, il n'en est pas de même de la rénovation des bâtiments — le «dossier» qui préoccupe le plus la Fédération à l'heure actuelle. «Il y a beaucoup de nos établissements qui comportent des immeubles qui ont une certaine valeur patrimoniale ou qui datent de 50, 100 et parfois même 175 ans», indique M. Saint-Jacques. Or, malgré la contribution que pourraient faire diverses fondations, ou les collèges eux-mêmes, ou les parents, on n'a pas les moyens de procéder aux rénovations majeures qui s'imposent.»

Il rapporte que des démarches de sensibilisation ont été faites auprès du gouvernement afin de mettre sur pied un programme conjoint pour la rénovation des infrastructures d'importance telles que les toitures, la fenestration, la chaufferie, etc. «On ne demande pas au gouvernement de tout assumer, précise-t-il, mais plutôt de fournir un dollar pour chaque dollar que nous mettrions, ce qui nous permettrait de rénover l'ensemble de nos immeubles.» Pour l'instant, indique M. Saint-Jacques, les responsables gouvernementaux reconnaissent ces besoins, mais il n'y a pas de négociations en cours.

Contre le palmarès des écoles

Pour expliquer la bonne santé de l'enseignement privé, M. Saint-Jacques rapporte que de plus en plus de parents choisissent ce type d'établissement... en dépit même du fameux palmarès des écoles publié chaque printemps!

«Ce que nous disons — et, en cela, nous rejoignons assez bien la position du secteur public —, c'est que ce palmarès ne rend pas justice à qui ce soit, affirme-t-il, puisqu'il ne tient compte des résultats des élèves qu'à certains examens et à un moment donné de leur parcours. Concrètement, le palmarès dit que les bons élèves réussissent bien — et à peu près rien de plus!»

En fait, Jean-Marc Saint-Jacques soutient que le palmarès ne tient pas compte des performances des élèves au moment où ils amorcent leur secondaire: «Si un élève est entré au secondaire avec des notes de 80 % et qu'il en ressort avec des 80 %, c'est très bon pour le palmarès, mais cela indiquerait qu'il n'a pas fait grand effort. Par contre, s'il avait 55 % au début du secondaire mais qu'il sort avec des 70 %, alors là l'école a un certain mérite...»

Il évoque même la crainte que, à la longue, ce palmarès n'affecte la qualité de l'ensemble de l'éducation: «Est-ce que tout le monde — tant au public qu'au privé — ne finira pas par préparer les élèves à bien «performer» aux examens qui comptent plutôt que d'assurer une qualité d'éducation, parce que le palmarès ne parle justement pas de la vie qu'il y a à l'école, des valeurs qui y sont transmises et des autres matières?»

Malgré le palmarès

Jean-Marc Saint-Jacques, qui est par ailleurs directeur général du Collège Bourget — un établissement qui ne se classe pas avantageusement dans le palmarès — évoque même le fait que les parents ne tiennent pas compte de ce classement pour choisir son institution. «Depuis que le palmarès existe, dit-il, on a augmenté systématiquement le nombre de nos élèves et ce, année après année! Et quand je demande aux parents pourquoi, malgré notre classement, ils viennent quand même nous voir, ils parlent de la qualité de la vie et du fait que les élèves sont heureux quand ils viennent ici parce qu'ils ressentent une appartenance, des valeurs, qu'ils apprennent à s'impliquer dans leur monde...»

M. Saint-Jacques indique d'ailleurs que, lorsqu'un parent doit choisir une école pour son enfant, il devrait d'abord regarder le projet de vie proposé par celle-ci. «Pour choisir une bonne école, dit-il, il faudrait que le parent regarde les besoins de son enfant: a-t-il besoin d'un suivi plus particulier?, a-t-il besoin d'un milieu de vie pour être valorisé?, d'une école plus performante pour l'emmener à aller plus loin?, etc. Il doit aussi demander ce que l'on fait en dehors des classes et qu'est-ce qu'on offre si son enfant éprouve un problème ou un échec scolaire... Comment va-t-on faire pour lui faire développer son potentiel et l'emmener à réussir sa vie, et non pas juste son cinquième secondaire?»

Et M. Saint-Jacques de laisser tomber: «À la limite, si l'enfant «performe» bien et qu'il arrive dans une classe où il va bien «performer», il n'a pas besoin de nous!»



Le Collège Saint-Jean-Eudes, à Montréal.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le CENTRE INTERNATIONAL D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

Vous invite à participer à la toute première édition du

CONCOURS DEVENEZ CRITIQUE D'ART

présenté en collaboration avec le journal LE DEVOIR

Vous êtes invités à rédiger un texte critique en français sur une des œuvres sélectionnées présentées à la

4^e BIENNALE DE MONTRÉAL

du 24 septembre au 31 octobre 2004

et ainsi gagner plusieurs prix intéressants.

Maintenant ouvert à tous!

Inscription par internet jusqu'au 15 octobre 2004 : concours@ciac.ca

Tél: 514 845-1462 ou consultez le site du CIAC pour les règlements complets: www.ciac.ca/concours



ÉCOLES PRIVÉES

DIVERSITÉ

CE CAHIER SPÉCIAL

EST PUBLIÉ

PAR LE DEVOIR

Responsable

NORMAND THÉRIAULT

ntheriault@ledevoir.ca

2050, rue de Bleury, 9^e étage.

Montréal (Québec) H3A 3M9.

Tél.: (514) 985-3333

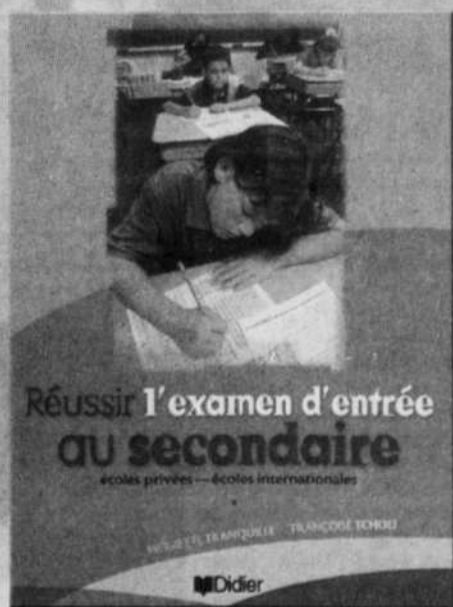
redaction@ledevoir.com

FAIS

CE QUE DOIS

Pour préparer la réussite!

Un ouvrage qui s'adresse à des parents soucieux de préparer leur enfant à l'examen d'entrée en première secondaire au secteur privé ou dans les écoles internationales.



Réussir l'examen d'entrée au secondaire.
Écoles privées - écoles internationales
Pierrette Tranquille, Françoise Tchou
ISBN 2-89144-374-8
Marcel Didier inc., distribution Hurtubise HMH
160 pages, format 8 1/2" x 11"
19,95 \$



www.hurtubisehnh.com



PORTES OUVERTES

Le dimanche 3 octobre 2004, de 13h à 16h

Tirage de 3 bourses d'études pour l'année scolaire 2005-2006

• PRIMAIRE ET SECONDAIRE • PENSIONNAT ET EXTERNAT



Rigaud (Vaudreuil) 450-451-6566

Cours primaire (1 à 6^e année) : poste 313 • 1, 2 et 3^e secondaire : poste 339 • 4^e et 5^e secondaire : poste 421

Site Internet : www.collegebourget.qc.ca

ÉCOLES PRIVÉES.

Niveau collégial

Des élèves moins nombreux Brébeuf a entrepris des démarches pour obtenir le droit de décerner ses propres diplômes

Depuis l'arrivée au pouvoir de l'équipe libérale, l'avenir de la formation collégiale est maintenu dans l'incertitude la plus totale. Les déclarations du ministre Reid se contredisent et embrouillent les esprits. Et les réactions dans les collèges privés sont loin de s'accorder avec celles du réseau public.

CHRISTIAN LÉVESQUE

Depuis leur création en 1967, les cégeps ont été constamment critiqués et menacés de disparition. Lors du Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial, qui s'est déroulé en juin dernier, le ministre de l'Éducation avait même annoncé le possible démantèlement du réseau collégial québécois. Pour l'instant, son existence apparaît toujours nécessaire et il ne disparaîtra pas du paysage québécois de sitôt.

Cependant, la mission et la formation que les collèges dispensent risquent d'être encore une fois revues en profondeur car le ministre maintient le cap et désire les transformer. Mais il n'annoncera rien avant le forum national d'octobre prochain. Néanmoins, certains projets-pilotes visant à fusionner des formations professionnelles et techniques sont déjà en marche.

Diplômes locaux

Alors que le réseau public est sur ses gardes, les collèges privés voient la chose plus calmement: «Nos institutions se doivent d'avoir plus de marge de manœuvre afin de satisfaire notre clientèle», affirme le président de



Le Collège Jean-de-Brébeuf.

ARCHIVES LE DEVOIR

l'Association des collèges privés subventionnés du Québec et directeur général du Collège La-Salle, Jacques Marchand. Il est important pour nous d'avoir plus de souplesse afin d'avoir un projet éducatif qui nous est propre.»

C'est cette notion d'autonomie

accrue pour les collèges qui inquiète le plus. Il est entre autres proposé de donner la possibilité aux cégeps de décerner leurs propres diplômes. Ainsi, d'accorder à chaque collège le pouvoir d'offrir les programmes d'études de son choix et d'imposer ses critères d'admission. Plusieurs craignent alors la création d'établissements indépendants en concurrence les uns par rapport aux autres, ce qui amènera une offre de formation inégale sur le territoire québécois, voire même l'apparition de «succursales» spécialisées pour fournir les universités. Pour le réseau d'établissements privés, cette spécialisation est moins importante: «Pour nous, cela ne changera pas grand-chose car, par définition, nous sommes déjà en concurrence avec les autres collèges!», explique le président du syndicat des professeurs du Collège Jean-de-Brébeuf, Gilles Guindon.

Alors que certains voient déjà la naissance des diplômes décernés à rabais, Gilles Guindon croit que ce débat est encore loin des préoccupations des professeurs: «On ne donne pas seulement des diplômes dans un établissement privé, on travaille d'une autre manière et on dispen-

se déjà une formation qui va plus loin que celle prodiguée dans le réseau public.»

Brébeuf réagit

La direction du Collège Jean-de-Brébeuf a d'ailleurs entrepris des démarches pour obtenir le droit de décerner ses propres diplômes. C'est le seul collège privé québécois à avoir fait un tel geste. «Il n'y a pas eu de grandes réactions de la part des enseignants à cette annonce de la direction. Car ça ne changera pas la formation que nous donnons, mais ne pourra qu'affirmer et confirmer notre différence», dit Gilles Guindon.

Mais ce concept de «diplômes locaux» divise les regroupements syndicaux. À la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ), les syndicats de professeurs de collège privé sont en minorité dans ce regroupement et les opinions divergent: «Nous, ça nous inquiète que les collèges puissent décerner leurs propres diplômes car cela n'ajoutera rien de plus à leur réputation et l'impact qu'ils créeront dans le réseau public sera beaucoup plus néfaste que cela pourra leur rapporter», croit le président de la FNEEQ, Ronald Cameron.

Il clame que ce n'est pas une corvée pour les collèges privés de donner plus de formation qu'il leur en est demandé: cela est dans la nature même de leurs activités.

«Le problème, résume Gilles Guindon, c'est que tout le monde parle de la "diplomation", mais personne ne sait encore quelle forme cela prendra.» Et, pour les professeurs des collèges privés, l'impact n'aura que peu d'importance sur l'enseignement quotidien.

Un modèle qui fonctionne bien?

Une plus grande autonomie collégiale permettrait aussi aux institutions de déterminer avec plus de liberté leur offre de formation. Si la menace est grande pour les collèges publics et remet directement en cause l'accès à un système d'éducation post-secondaire, les professionnels des établissements privés semblent moins pressés de tout chambouler.

«Chez nous, nous n'offrons pas une formation technique, donc on est un peu moins touché. Mais il ne faut pas effectuer des changements pour faire n'importe quoi. La forme actuelle de la formation nous convient: pourquoi alors changer quelque chose qui fonctionne bien?», demande Gilles Guindon.

Lors du forum de juin dernier, tant l'Association des collèges privés du Québec que le

Conseil des collèges privés non subventionnés ont déclaré vouloir préserver le réseau actuel tout en donnant une place plus importante au privé. En fait, leur situation n'est pas réjouissante car les inscriptions dans les collèges privés sont en baisse: de 15 892 élèves en 1997, les inscriptions n'étaient plus que de 13 227 en 2001.

Plusieurs institutions ont même abandonné les cours collégiaux. C'est notamment le cas au Petit Séminaire de Québec, qui se concentre dorénavant uniquement sur la formation au secondaire. L'Institut Teccart a aussi réduit ses effectifs cet été en mettant à pied 33 de ses professeurs et trois employés de soutien.

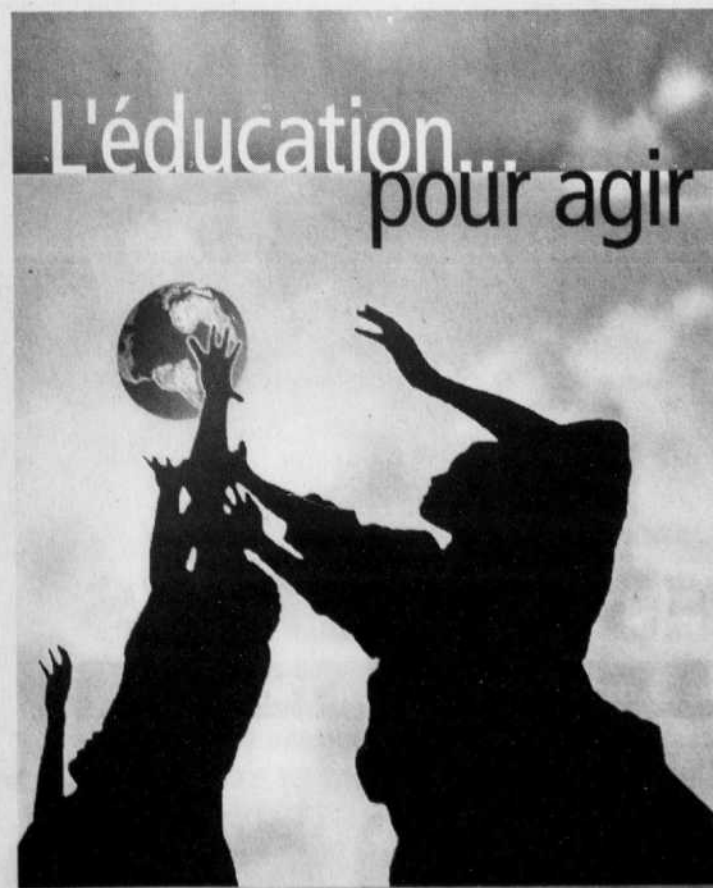
«L'évolution démographique, la capacité d'adaptation des établissements d'enseignement, les besoins d'une clientèle de plus en plus diversifiée sont quelques-unes des réalités qui ont nécessairement un impact sur l'enseignement collégial», rappelait le ministre lors de l'ouverture du forum de juin.

«Je ne pense pas qu'il faut une recette toute publique ou toute privée. La solution passe plutôt par une complémentarité de ces deux types de formation, conclut Jacques Marchand. Je crois qu'il y a toujours de la place pour un collège privé fort, mais il faut le laisser s'ajuster selon les besoins et les désirs de formation de la société.»



Ronald Cameron, président de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ).

SOURCE FNEEQ



La Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec...
une expertise hors du commun

fneeq
CSN

www.fneeq.qc.ca



L'équation est simple. Le «triangle de l'engagement», une approche propre à l'école Selwyn House, favorise la meilleure communication possible entre l'élève, ses parents et l'école. Il en résulte que l'élève atteint ainsi son plein potentiel grâce à l'implication de chacun.

PORTES OUVERTES

| | |
|---------------------------------------|--|
| POUR TOUS 7 octobre 17h30 à 21h | MATERNELLE 19 novembre 9h à midi Présentation à 11h |
|---------------------------------------|--|

VISITE EN PLEIN CŒUR DE L'ACTION

Tours guidés à 8h30 tous les mercredis du mois d'octobre.

SELWYN HOUSE



Tél: (514) 931-2775

admission@selwyn.ca www.selwyn.ca

95, chemin Côte St-Antoine, Westmount, Québec H3Y 2H8

LE SON PROFITABLE



Créateur du programme collégial
Conception sonore assistée par ordinateur

Nouveau programme:
Son, musique et techniques numériques appliquées NNC.07

Prochaine session: 11 février 2005

Programme conduisant à une A.E.C. • Permis # 749841
Reconnu par le Ministère de l'Éducation • Admissible au programme
d'aide financière du Ministère de l'Éducation du Québec

musi-technic

Les Atriums de la Place Dupuis • 888 de Maisonneuve Est, Tour 3, Suite 440,
Montréal, Qc. H2L 4S8 • 514.521.2060 • 1.800.824.2060 • www.musitechnic.com

ÉCOLES PRIVÉES

Direction des collèges

Le privé endosse le principe de l'autonomie au collégial

«Est-ce que, pour développer la pensée et l'argumentation, ça prend absolument un cours de philosophie?»

Le milieu collégial demeure dans l'expectative au sujet de l'avenir que lui réserve le ministère de l'Éducation. Le forum de juin dernier a fourni des pistes quant au sort qui pourrait être réservé au réseau, mais aucun engagement ferme ou directive précise n'a suivi depuis lors. Il est question de se diriger vers l'autonomie des institutions, la formation générale revient à l'ordre du jour et le volet technique est pointé du doigt.

RÉGINALD HARVEY

De nombreux établissements du réseau des collèges privés subventionnés souscrivent à l'idée de doter les institutions de plus d'autonomie, en se référant au modèle que leur fournissent leurs grandes sœurs, les universités. Du côté de Québec, le Collège Méridien atteindra bientôt l'âge vénérable de trois quarts de siècle; bilingue, celui-ci accueille une clientèle de 1100 étudiants, répartie dans une proportion approximative de 20 % et de 80 % entre les secteurs pré-universitaire et technique. Le directeur général Pierre L'Heureux lance ce message: «La revendication que nous pouvons avoir, c'est d'être traités un peu plus comme un établissement d'enseignement supérieur, comme une université ou comme les collèges, quand on regarde ce qui se passe dans les autres provinces.»

Les moyens liés à l'autonomie

Il est question de disposer en cette matière de plus de marge de manœuvre concernant une partie de l'aspect pédagogique, dans le respect des compétences des autres paliers décisionnels: «Pour nous, l'autonomie, ce n'est pas de prétendre qu'on va bâtir et développer nos programmes d'études nous-mêmes, sans tenir compte des impératifs du réseau entier québécois dans ce domaine; on reconnaît que le rôle du ministère, c'est de définir les grands paramètres de ces programmes, aussi bien dans le cas de ceux qui sont d'ordre universitaire ou technique. Il y a dans les deux cas une responsabilité ministérielle qui est de dire: «Voici pour le Québec le

programme d'études collégiales pour former un technicien en éducation spécialisée, en hôtellerie, ou encore pour un élève qui veut se présenter à l'université en sciences de la nature.» Il s'agit là de paramètres qui sont nationaux et qui reposent sur une responsabilité ministérielle.

L'autonomie, pour les collèges, c'est quelque chose d'essentiel

Cela admis, le directeur se positionne: «Dans cette perspective, lorsqu'on aura mis en place ces grands paramètres-là, laissez-nous disposer de l'ensemble des moyens à prendre dans le cadre de ceux-ci. Une fois définis les objectifs, les grandes orientations, les buts et les principales compétences du programme à atteindre, laissez-nous faire notre travail; on va ordonner [sic] les cours,

on va développer les compétences intermédiaires et le reste, en fonction de notre analyse du marché du travail et de ses besoins. On va s'appuyer sur notre connaissance et notre complicité avec le marché du travail, qui vont nous servir à aller un peu plus loin dans des éléments de cours ou de contenu.» Les collèges disposent déjà depuis 1993 d'une forme d'autonomie sur ce plan en ce qui concerne l'enseignement technique.

Diplômes et formation générale

Pierre L'Heureux pousse un peu plus loin la revendication: «Est-ce qu'on pourrait aussi aller jusqu'à la délivrance du diplôme? Un DEC [diplôme d'études collégiales], c'est une sorte d'appellation contrôlée qui appartient au Québec. Dans les faits, quand le ministre émet un diplôme, il pose ce geste à partir d'une recommandation de notre conseil d'administration, pour la bonne raison que nous avons tout accompli pour

mettre en œuvre le programme. C'est uniquement sur cette base qu'un tel diplôme est émis. Donc, c'est sur cette base-là qu'il pourrait y avoir un diplôme national émis par les établissements.»

Au chapitre de l'autonomie, il souhaiterait également que les collèges soient en mesure d'établir des conditions particulières d'admission pour leurs clients, compte tenu des spécificités linguistiques ou autres de celles-ci.

Le directeur endosse la position claire prise par l'Association générale des collèges privés du Québec, lors du forum de juin dernier, au sujet de la formation générale: celle-ci doit être maintenue et elle est en place pour rester, selon cette dernière. Là encore, il y a des paramètres nationaux qui sont incontournables, dont sans doute ceux touchant la langue d'enseignement et les langues secondes dans le contexte nord-américain.

Il nuance cependant et revient sur les moyens à mettre en œuvre: «Est-ce que, pour développer la pensée et l'argumentation, ça prend absolument un cours de philosophie? C'est un excellent moyen mais ce n'est peut-être pas le seul. D'autres voies sont possibles. Nos équipes de profs sont en place et ça ne changera pas du jour au lendemain, mais ce questionnement ouvre sur une perspective différente pour répondre à des besoins particuliers.» Il appuie sa réflexion sur un exemple: «On a un projet éducatif qui est l'expression de nos valeurs et de nos engagements envers les gens. Si on veut mettre l'accent sur le développement des langues — parce que c'est un des éléments de notre projet —, on pourrait, à l'intérieur de la formation générale, promouvoir de façon plus pointue l'apprentissage des langues.»

Le modèle universitaire

À Trois-Rivières, le Collège Lafleche reçoit une clientèle qui poursuit des formations pré-universitaires et techniques dans des proportions de 38 % et de 62 %. Le directeur général de cet établissement, Marcel Côté, demeure dans l'attente quant au sort que le ministère réserve au réseau collégial, ce qui ne l'empêche pas d'exprimer sa pensée sur certains aspects du débat en



Le Collège André-Grasset, à Montréal.

cours. Il favorise, selon le point de vue déjà exprimé par l'Association des collèges, la plus grande autonomie possible pour les institutions: «On fait partie de l'ordre de l'enseignement supérieur. Quand on parle d'universités, est-ce qu'elles sont obligées d'être regroupées, soumises aux mêmes règles, etc.? Chacune s'organise et possède sa propre crédibilité. Éventuellement, il devrait en être ainsi pour les collèges, si on reconnaît qu'ils font partie d'un ordre d'enseignement supérieur. Dans ce cas, l'autonomie, c'est quelque chose d'essentiel.»

Il renouvelle sa profession de foi autonomiste à travers sa vision de la formation générale: «Je ferais confiance aux établissements qui sont capables de poser

les bons choix auprès des élèves [sic] si on leur donne un plan-cadre sur les paramètres de cette formation. Il est clair que ça devrait passer aussi par les collèges. En même temps, ça ne veut pas nécessairement dire que je voudrais changer ou diminuer celle-ci.» Le projet éducatif entre en ligne de compte: «Pour nous, l'autonomie de la pensée et les valeurs humanistes sont très importantes. On ne souhaite pas réduire cette formation, comme le croient les gens. On veut l'adapter et la rendre encore plus proche des élèves et de leurs besoins.» Cette formation doit se mouler aux réalités et aux caractéristiques du milieu de vie: «Comme je dispose d'un projet éducatif particulier, la formation générale pourrait me

servir à actualiser encore davantage celui-ci.»

Le dialogue nécessaire

Le ministère laissait savoir il y a quelques jours qu'il n'entendait pas remettre en cause les rôles du secondaire et du collégial sur le plan de l'enseignement professionnel et technique. Reste à savoir comment il est possible d'assurer un arrimage plus efficace, une meilleure synergie entre ces deux secteurs d'apprentissage: «S'il y avait un gain à réaliser dans toute la fameuse discussion que nous avons avec le ministre depuis un an, il aurait consisté à nous sensibiliser aux passerelles, à la nécessité de se parler entre ordres d'enseignement, ce qui est vrai pour le professionnel et le technique, et ce qui est aussi vrai pour le pré-universitaire et l'universitaire.»

Présentement, le travail s'effectue en vase clos, ce que Marcel Côté déplore: «On ne voit pas ce que l'autre réalise. En même temps que j'affirme cela, je reconnais que je ne crois pas aux solutions «mur-à-mur». Je ne voudrais pas que le ministre décide demain matin de quelle façon cela va se passer, mais qu'il rende plutôt possible et qu'il facilite les passerelles entre les ordres d'enseignement. Les collèges et les commissions scolaires devraient signer des ententes particulières pour faire disparaître les irritants à l'endroit d'un jeune qui ne peut pas passer directement du professionnel au technique.» Il se dit particulièrement intéressé à tisser des liens avec d'autres établissements pour stabiliser la clientèle du collège, plus particulièrement dans une région qui subit une nette décroissance démographique.

COLLÈGE SAINTE-ANNE DE LACHINE

PORTES OUVERTES
Dimanche 17 octobre
de 10 h à 16 h

EXAMENS D'ADMISSION
Les 30 et 31 octobre
de 8 h à 12 h

Depuis sa fondation en 1861, le Collège Sainte-Anne poursuit des objectifs de formation adaptés à une clientèle des plus exigeantes. En septembre 2004, le Collège Sainte-Anne innove avec de nouvelles installations très modernes.

Profitez de nos portes ouvertes pour en faire la visite.

OUVERT SUR LE MONDE!

Nouveau complexe :

- Piscine
- Gymnases
- Cafétéria ultramoderne et chaleureuse
- Salles de danse et de musique
- Pavillon des finissants

Collège Sainte-Anne de Lachine
1250, boul. Saint-Joseph, Lachine, Qc H8S 2M8
Téléphone: 514 637.3571 Télécopieur: 514 637.8906
www.college-sainte-anne.qc.ca

depuis
1938

COLLÈGE STANISLAS

780, boulevard Dollard à Outremont,
à l'angle de la rue Van Home, station de métro Outremont.
www.stanislas.qc.ca (514) 273-9521

PORTES OUVERTES

SAMEDI 2 OCTOBRE 2004 DE 10 H À 16 H

EXAMEN D'ENTRÉE EN 1^{RE} SECONDAIRE

SAMEDI 16 OCTOBRE 2004

Collège privé à pédagogie et programmes français adaptés aux exigences du Québec

De la pré-maternelle jusqu'aux portes des universités

un cursus complet dans le même établissement dès l'âge de 4 ans

un enseignement précoce avec de véritables apprentissages dès la pré-maternelle

une démarche intellectuelle différente grâce à des méthodes pédagogiques éprouvées

la garantie d'une culture générale solide à travers une tradition humaniste assurée par la maîtrise du français et des langues vivantes

un avenir avec chaque année près de 100% de réussite au baccalauréat français et d'admission à l'université

une vie étudiante riche et variée qui permet à chacun d'exprimer ses talents et ses passions

une reconnaissance internationale des études effectuées dans un collège membre du réseau mondial des écoles françaises

un enseignement performant et attrayant dispensé par un personnel français et québécois hautement qualifié

ÉCOLES PRIVÉES

Danse et études

Lourd programme

Douze années pour l'obtention d'un DEC en danse-interprétation

Étudier tout en dansant: cela est possible. Le jeune étudiant devra toutefois s'attendre à un parcours exigeant. Présentation de l'École nationale de ballet contemporain et du Ballet Divertimento et de leurs écoles respectives.

MARIE-ÈVE GRANIERO

De nos jours, choisir une institution scolaire pour les enfants est un véritable défi. Ecoles publiques, collèges privés, écoles de rattrapage et écoles spécialisées en sport-étude sont au menu. Le dernier choix est de plus en plus populaire, autant chez les parents qui veulent intégrer des activités physiques dans la vie de leurs bambins que chez les enfants, pour qui le fait de suivre des études accélérées doublées de leur activité préférée change de la routine des écoles dites traditionnelles.

C'est le cas du programme danse-étude qu'offrent à leurs étudiants l'École primaire Saint-Joseph et le pensionnat du Saint-Nom-de-Marie en collaboration avec l'École nationale de ballet contemporain et, depuis 12 ans, l'École secondaire Édouard-Montpetit en association avec l'école de ballet Divertimento.

Bien qu'intensif, le cocktail danse-étude semble des plus prometteur pour les jeunes étudiants qui doivent conserver une bonne moyenne générale d'environ 75 % dans leur établissement scolaire pour continuer à danser. En ce sens, les deux écoles de danse affiliées se ressemblent. Mais leurs techniques de sélection et les cours offerts les différencient grandement.

Stage initial

Les étudiants intéressés à s'inscrire à l'École nationale de ballet contemporain doivent se soumettre à un stage obligatoire de quatre semaines. Il n'y a que les jeunes ayant pratiqué la danse ou ceux qui se sont déjà adonnés à une activité physique qui peuvent s'inscrire. Cette formation préparatoire a pour but de préparer les futurs danseurs à l'audition qui leur permettra de s'inscrire au programme danse-étude. Au terme de leur apprentissage, les postulants devront montrer qu'ils possèdent un sens élevé de la musicalité et une bonne technique du corps.

L'École nationale de ballet contemporain propose un programme complet préparant ses étudiants aux réalités du ballet d'aujourd'hui. D'une durée totale de 12 ans, soit de la 3^e année du primaire au collégial, cette formation mène à l'obtention d'un DEC en danse-interprétation. Académique le matin, chorégraphique l'après-midi, à raison de 12 heures de danse par semaine pour le niveau primaire et 16 heures pour le niveau secondaire, les garçons et les filles prendront part à des classes d'initiation à la technique classique, de gymnastique rythmique synchronisée, de folklore et de danse contemporaine. Les étudiants du niveau collégial, de leur côté, dansent en moyenne 28 heures par semaine en plus d'avoir des cours d'histoire de la danse.

Tout est mis en œuvre pour aider les étudiants à réussir et à percer dans le milieu. Les professeurs de l'école de danse travaillent conjointement avec l'établissement scolaire associé pour s'assurer que l'étudiant puisse réussir autant dans ses études que dans

ses cours de danse. Une vidéothèque est mise à la disposition des étudiants. Elle comprend des films sur la danse, des vidéos tournés lors des examens, des périodiques spécialisés et des ordinateurs, le tout sous la supervision de Marie-Josée Lecours, bibliothécaire, qui se fait une joie d'aider les étudiants lors de leur recherche. De plus, des activités publiques, voyages et spectacles sont organisés chaque année pour permettre aux jeunes de se produire sur scène et pour rencontrer les professionnels du milieu. L'été dernier, les plus petits ont pu participer au spectacle du Cirque du Soleil lors de la dernière soirée du Festival de jazz.

Classe complète

Ballet Divertimento offre depuis deux ans un programme danse-étude avec l'École secondaire Édouard-Montpetit. Les étudiants intéressés ayant peu ou pas d'expérience en danse doivent participer à une entrevue d'évaluation physique. Ceux qui ont déjà suivi une formation en ballet n'ont qu'à participer à une classe de danse en présence du directeur artistique et de la directrice générale de Ballet Divertimento.

Après avoir assisté aux cours académiques du matin, les jeunes se rendent à l'école de danse pour s'entraîner et apprendre d'autres techniques l'après-midi. Des classes de ballet classique, ballet jazz, danse moderne, gymnastique et musique, et des cours d'histoire de la danse leur sont offerts. La directrice générale de Ballet Divertimento, Souzan Alexander, voit son école comme un jardin. «Toutes les plantes n'ont pas besoin de la même attention», dit-elle. C'est pourquoi celle-ci travaille à donner à chaque étudiant une attention particulière et à traiter les danseurs en fonction de leur expérience et de leur capacité. Le travail, pour elle, se termine lorsque les étudiants sont sur le marché du travail ou inscrits dans une école professionnelle.

Maria et Vanessa, deux danseuses de secondaire 5, affirment que l'ambiance de l'école est tellement joyeuse qu'elle donne envie de danser. Les deux adolescentes sont très confiantes quant à l'expérience et l'aide que peut leur apporter l'école, car toutes deux veulent avoir une carrière internationale en danse.

Vous pensez que ce genre de programme est trop exigeant? Détrompez-vous, les étudiants qui en font partie en redemandent, affirmant que ce genre de cours accéléré leur apprend la discipline et la concentration.

Laeyla et Janie, étudiantes de niveau collégial à l'École de ballet contemporain, affirment quant à elles que la vie académique et la vie personnelle peuvent très bien être conciliées, il faut juste savoir être raisonnable et croire en ses aspirations. Pour elles aussi, la promesse d'une carrière en danse les encourage à se donner physiquement et mentalement. Une chose est sûre: le grand danseur russe Balanchine, qui a dit: «I don't want people who want to dance. I want people who have to dance [Je ne veux pas de quelqu'un qui veut danser. Je veux quelqu'un qui a besoin de danser]», trouverait, dans ces écoles, satisfaction.

D'ici les prochaines auditions, une répétition publique d'une chorégraphie et une démonstration données par Le Jeune Ballet du Québec seront offertes au grand public lors des Journées de la culture au Théâtre Maisonneuve le 26 septembre.



Les jeunes étudiants du cocktail danse-étude doivent conserver une bonne moyenne générale d'environ 75 % dans leur établissement scolaire pour continuer à danser.

PRIMAIRE

Des pédagogies venues d'ailleurs

Le Jazz Band de Selwyn House a été primé lors du Toronto Heritage Music Festival

Quand vient le temps de la scolarisation, les parents font face au dilemme: école privée ou école publique? Le primaire, après l'initiation entreprise en maternelle, construira l'assise sur laquelle les enfants appuieront toute leur future scolarité. Les programmes de l'école Marie de France et Selwyn House reflètent cette préoccupation, en ayant pour cible l'excellence académique et le développement de la personnalité de l'élève.

ESTELLE ZEHLER

Le Collège Marie de France appartient au réseau scolaire français de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger

du geste et du corps, l'éducation civique et le goût du travail bien fait. Tandis qu'une superbe bibliothèque abrite de nombreux ouvrages, chaque classe est équipée d'ordinateurs pour seconder les enfants dans leur apprentissage.

Tous les établissements rattachés à l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger offrent le même programme

Culture générale et raisonnement sont les moteurs de l'action du collège. Cette orientation est notamment sensible dans les modalités de contrôle et d'examen. Les questions à choix multiples et les «vrai ou faux» sont évitées. «Nous allons toujours demander à l'élève non seulement de trouver une réponse, mais également de la justifier. Cela est particulièrement sensible en mathématiques où le raisonnement a autant d'importance que le résultat final.»

Rédiger, argumenter constituent par conséquent des exercices usuels. Les parcours scolaires des étudiants est également empreint d'une forte tradition d'ouverture et d'activité culturelle. Ainsi, des échanges constants sont instaurés avec les maisons de la culture de Montréal, le Musée des beaux-arts, l'Orchestre symphonique de Montréal, la Maison Théâtre... Chaque enseignant a pour charge d'organiser un projet culturel central pour sa classe. Ce souci de la culture générale mène également de façon précoce à l'enseignement de langues étrangères, soit l'anglais dès la première année et l'italien en option lors de la dernière année de primaire. D'autres possibilités, dont le mandarin, l'arabe, le néerlandais, sont également offertes dans le cadre du parascolaire. Une large palette d'activités est d'ailleurs proposée, dont de nombreuses activités sportives et artistiques — soccer, basket, judo, yoga, dessin, mode de création d'une bande dessinée, arts du cirque, journalisme scolaire, échecs, magie...

Du côté anglophone

Membre de la Quebec Association of Independent Schools, l'école Selwyn House accueille des enfants de la maternelle au secondaire 5. Réserve aux garçons, elle s'adressait par tradition aux familles anglophones. Toutefois, l'instauration d'un programme d'immersion en langue française de la maternelle à la deuxième année du primaire, puis d'un programme bilingue pour les années subséquentes, attire désormais nombre de familles francophones ou bilingues. Dans le cadre du programme d'immersion, environ 70 % de l'enseignement est dispensé en français, les mathématiques restant l'apanage de la langue de Shakespeare.

Inscrire son enfant dans cet établissement ne constitue pas un acte anodin. En effet, celui-ci étant basé sur la philosophie du «triangle de l'engagement», l'implication des parents est sollicitée pour maintenir une communication constante entre l'école, les parents et l'enfant.

Une école adaptée aux garçons

Le mode de vie de l'école est totalement ajusté aux garçons. «Les professeurs, précisent Sylvie Bastien-Doss, directrice des admissions, et Kathy Funamoto, directrice de l'école primaire, s'adaptent énormément à leur rythme d'apprentissage. Généralement, les garçons aiment beaucoup que les choses bougent. Aussi les activités changent à un rythme hebdomadaire. L'établissement est doté à cette fin de deux gymnases, et fait appel aux infrastructures environnantes pour certains sports tels que le hockey ou le soccer. Tant les sports individuels que les sports d'équipe sont enseignés.

L'informatique tient également une place de choix dans le quotidien de Selwyn House. «Les enfants sont initiés à l'informatique dès la maternelle. Mais ce qui est particulier dans notre école, c'est que nos élèves ont accès à un ordinateur «portable» dès le primaire.» En effet, avant d'obtenir leur propre ordinateur portable au secondaire, des batteries d'ordinateurs sont réservées aux différentes classes, les enfants pouvant en faire usage dans l'enceinte des bâtiments.

À l'affût des technologies de pointe, les infrastructures bénéficient déjà d'un réseau sans fil et les salles de classe sont équipées de smart board, ces écrans qui réagissent au toucher. Deux laboratoires équipés de PC sont également à la disposition des enfants.

Le programme d'enseignement expose les garçons à une très grande variété d'activités. Outre le fait que l'informatique et les sports sont à l'honneur, des programmes d'enrichissement permettent aux enfants d'explorer plus intensivement d'autres voies. Ainsi en est-il des Learning Co-op dirigées par quatre ou cinq professeurs: «Ce sont des ateliers qui sont proposés aux élèves. Les enfants qui aiment écrire, par exemple, pourraient s'impliquer dans l'un de ces projets.»

L'an dernier, un groupe d'enfants avait écrit des histoires. Celles-ci ont été envoyées à des auteurs canadiens qui leur ont répondu. Des laboratoires de sciences dans lesquels les enfants pourront procéder à diverses manipulations, et les «Défis mathématiques» répondront aux inclinations d'autres enfants. En fait, toute matière bénéficie de programmes d'enrichissement. L'école s'est également dotée d'une grande bibliothèque pour soutenir les élèves dans leur apprentissage.

Au terme de la journée scolaire, les périodes d'étude sont souvent préférées aux activités parascolaires du fait de l'exposition intense à une grande variété de disciplines. Sports et musique sont déjà intégrés au programme usuel. Le Jazz Band de Selwyn House est réputé et a été primé lors du Toronto Heritage Music Festival tant pour sa formation instrumentale que vocale. À partir de la 5^e année, les enfants font l'apprentissage d'un instrument tel que le trombone, la clarinette, le saxophone, etc. Sont aussi souvent choisies des activités de type loisirs ou liées à des violons d'Ingres tels les échecs, la magie, etc.

FORMER L'ESPRIT, LE CŒUR ET LE CORPS

COLLEGE NOTRE-DAME 135 ans d'éducation

École secondaire privée pour les filles et les garçons de 1^{er} à 5^e secondaire

Donnez à votre enfant toutes les chances de réussir!

Le Collège Notre-Dame c'est:

- une formation intellectuelle de très haut niveau
- un personnel compétent, disponible et attentionné
- un encadrement de qualité
- un milieu de vie enrichissant et stimulant
- des activités étudiantes à profusion

ADMISSION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE
2 0 0 5 - 2 0 0 6
Samedi 16 et dimanche 17 octobre 2004 13 h
Samedi 30 et dimanche 31 octobre 2004 13 h
Samedi 22 janvier 2005 13 h

www.collegenotre-dame.qc.ca

POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT À L'UNE DES SÉANCES D'EXAMEN, COMPOSEZ LE (514) 739-1739

PORTES OUVERTES SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 OCTOBRE 2004 DE 10H À 15H



MARIANOPOLIS COLLEGE

portes ouvertes

19 octobre 16h à 20h30

visites guidées

octobre et novembre

2004-2005

3880, chemin de la Croix-du-Nord, Montréal, Québec, H3R 1W1
www.marianopolis.qc.ca
admissions@marianopolis.qc.ca
514 931 6792

- Marianopolis est un collège privé qui s'engage à promouvoir l'excellence en éducation.
- Programmes pré-universitaires: Science, Social Science, Social Science (Commerce), Music and Music & Science, Creative Arts, Literature and Languages, Liberal Arts, Arts and Sciences.
- Fondé en 1908 par les membres de la Congrégation de Notre-Dame.
- Multi-confessionnel et mixte depuis 1969.
- Une atmosphère personnelle avec une gamme d'activités para-scolaires.
- Clientèle: 1 720 étudiants.
- Frais 3 000 \$ par année (sujet à changement), aide financière disponible.
- Campus de 17 acres.
- Centre sportif moderne avec piscine, terrains de squash et de tennis, salle de musculation et studio de danse.
- Bibliothèque moderne, accès en ligne et CD-ROM.
- Salles d'ordinateurs et laboratoires de sciences.

Une tradition d'excellence

ÉCOLES PRIVÉES

SECONDAIRE



Le Collège Villa-Maria est un des collèges privés qui sont prêts à aller de l'avant avec la réforme du secondaire.

La réforme est implantée déjà dans 13 écoles

« Nous sommes prêts ! », assurent tous les établissements privés

En septembre 2005, alors que toutes les écoles primaires du Québec seront passées en mode réforme, ce sera au tour du secondaire d'introduire la nouvelle pédagogie au premier cycle. Prêtes, préparées, les institutions privées? Oui, répond la Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP). Mais ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain, ajoutent certaines institutions.

MYLÈNE TREMBLAY

Pour ne rien brusquer et s'assurer de la bonne marche de ses troupes, le ministre Pierre Reid a reporté l'implantation de la fameuse réforme au secondaire à la prochaine rentrée. Depuis cinq ans que ladite réforme est systématiquement au cœur des ateliers et conférences qui rassemblent chaque semestre les directions d'études des écoles privées membres de la FEEP, celles-ci se disent fin prêtées à l'accueillir en première année du secondaire.

« Cette année supplémentaire dont nous bénéficions nous permet de nous préparer davantage », indique Guy Bouchard, coordonnateur des services de l'enseignement secondaire à la FEEP. À la limite, nous aurions pu l'implanter en septembre 2004 car nous nous enlignions [sic] pour ça. »

La réforme dès maintenant

Certains établissements privés se sentent tellement à l'aise avec la nouvelle pédagogie qu'ils ont même demandé au ministère de l'Éducation (MEQ) une dérogation au régime actuel pour aller de l'avant dans la réforme. Au total, 13 institutions secondaires membres de la FEEP (sur environ 130) l'ont obtenue. Ainsi, l'Académie Lafontaine, les collèges Charles-Lemoyne, de Champigny, de Montréal, Jésus-Marie de Sillery, Villa Maria, Sainte-Anne-de-la-Pocatière et Rivier de Coaticook, le Juvénat Notre-Dame-du-Saint-Laurent, le Petit Séminaire de Québec, et les séminaires des Pères Maristes et Saint-François appliquent tous depuis septembre 2004, en partie ou en intégralité, le Programme de formation de l'école québécoise en première secondaire.

« Ces établissements sont effectivement en marche, soutient le coordonnateur à la FEEP. Il ne s'agit pas simplement d'expérimenter des aspects de la réforme mais de remplacer les anciens programmes par les nouveaux. » Parmi ces écoles privées « en marche », deux d'entre elles font partie depuis trois ans du groupe cible désigné par le MEQ à l'échelle de la province (sur un total de 15) qui suit de près l'évolution de la réforme. « L'an dernier, on a constitué un réseau d'écoles privées "en expérimentation" de la réforme qui ont choisi de tester les pratiques au regard de l'implantation de celle-ci », ajoute Guy Bouchard. Ce sont en fait ces « cobayes » qui ont demandé et obtenu pour la plupart une dérogation du ministère.

Peu de résistance, beaucoup de questionnements

Comme ce fut le cas au primaire, la réforme, on s'en doute, a suscité et suscite encore beaucoup de questionnements. « Dans l'ensemble, la réforme est très bien accueillie », observe Guy Bouchard. Sans aller jusqu'à dire qu'au privé, point de résistance, le coordonnateur dit percevoir une ferme intention d'avoir tout en main pour pouvoir implanter la réforme l'an prochain. « On veut savoir comment s'y prendre, les gens ont besoin de formation. À la FEEP, on s'efforce de répondre à ces demandes. » Voilà pour quoi, dès l'an dernier, la Fédération a mis en place une panoplie de formations, les unes portant sur les

cinq domaines d'apprentissage, les autres sur les technologies de l'information et de la communication, d'autres encore sur l'approche par compétence. Les membres des établissements privés enchaînent depuis plus d'un an formation, colloques, consultations et autres stages, tous initiés par la FEEP. « Le MEQ organise beaucoup de formation pour les écoles publiques auxquelles participent des conseillers pédagogiques qui vont ensuite redonner la formation dans leur milieu », explique Guy Bouchard. Au privé, il n'y a pas de conseillers pédagogiques. « De sorte que la FEEP doit donner la formation directement aux enseignants avec des ressources peu nombreuses et très sollicitées. Cela représente un gros défi en soi. »

Tradition et modernisme

Lorsqu'on demande aux écoles qui n'ont pas encore sauté dans le train de la réforme si elles ont effectivement tout en main pour amorcer le virage anticipé, la réponse se fait toute positive. Mais avec une précision de taille. Oui à la réforme, mais sans renier pour autant la tradition! « On veut y aller doucement », indique Diane de Champlain, directrice des communications au Collège Jean-de-Brébeuf. On va bien sûr se conformer aux normes ministérielles tout en conservant notre tradition pédagogique. On va adapter la réforme scolaire à notre programme actuel.

« Il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain, renchérit sœur Martine, directrice adjointe au secondaire au Collège Sainte-Marcelline. On va adopter les normes ministé-

rielles en essayant toutefois de les agencer avec une certaine méthode traditionnelle profitable pour les élèves. Ce n'est pas le but de la réforme de travailler seulement en projets, contrairement à la publicité qui a été faite à son sujet. »

Lorsque les professeurs ont compris que la réforme ne rimait pas avec repartir à zéro, ils se sont montrés beaucoup plus réceptifs. « L'idée de la réforme est de se remettre en question, de regarder ce qui va bien et ce qu'elle peut nous apporter pour nous améliorer », ajoute sœur Martine.

À Brébeuf, comme à Sainte-Marcelline, on insiste sur le fait que plusieurs façons de faire préconisées par la réforme se trouvent inscrites à leur programme depuis belle lurette déjà. « La réforme veut que l'élève soit au centre de son apprentissage », dit Diane de Champlain. Mais la tradition jésuite a toujours fait en sorte qu'il y ait des titulaires de classe qui accompagnent les élèves. Le rapport humain fait partie de notre tradition.

« Il y a des choses qu'on avait conçues 30 ans auparavant, comme les activités dirigées, souligne de son côté sœur Martine. La réforme arrive avec certains aspects et les présente comme des nouveautés! »

Les élèves qui commenceront leur secondaire l'an prochain arriveront tous déjà en mode réforme. Avantage ou inconvénient? Pour Guy Bouchard de la FEEP, cela va donner une bonne poussée aux établissements secondaires. Selon sœur Martine, le fait que les enfants soient déjà habitués de travailler par projets peut présenter un avantage. « Mais la clientèle qu'on reçoit du primaire a une préparation tellement disparate que ça devient embêtant, commente-t-elle. La réforme n'en est pas une de contenu mais de pédagogie. Certaines écoles ont délaissé le contenu au profit de la pédagogie. Le primaire aussi est en période d'ajustement! »

Aide aux élèves en difficulté

Prise en charge totale Jusqu'à « deux heures de récupération en français par semaine »

L'école privée. Aux yeux de plusieurs, ce type d'établissement est réservé soit à une élite, soit aux élèves plutôt performants qui ont la chance d'avoir des parents fortunés. Pourtant, certaines écoles privées accueillent des enfants de différents calibres académiques et accordent du soutien aux élèves en difficulté. Coup d'œil sur deux d'entre elles.

CLAIRE HARVEY

À fin d'offrir à leurs enfants de meilleures chances de réussir, de nombreux parents choisissent l'école privée. Ils espèrent ainsi donner à leur progéniture accès à un enseignement de qualité et aux services dont elle a besoin. Les dernières statistiques du ministère de l'Éducation semblent justifier ce choix. En juin 2003, les élèves du secteur privé ont obtenu une note moyenne de 80,5 % aux examens préparés sous la responsabilité du ministère de l'Éducation, comparativement à 71,6 % chez leurs pairs du secteur public. Le taux de réussite des élèves du secteur privé est également plus élevé que celui des élèves du secteur public, soit 94,8 % comparativement à 82,2 %.

Le bémol? Comme le souligne le ministère de l'Éducation, ces résultats doivent être interprétés avec prudence. Car de nombreux facteurs peuvent influencer sur le rendement scolaire, entre autres les règles d'admission dans les établissements, la proportion d'élèves dont la langue d'enseignement n'est pas la langue maternelle et le niveau de vie de la famille. Par ailleurs, certains établissements privés s'adressent uniquement aux élèves très brillants; ceux qui ne parviennent pas à atteindre les objectifs des programmes sont tout simplement mis à la porte.

Une école pour tous

Dans d'autres, toutefois, on prévoit des mesures pour que les élèves moins performants réussissent. C'est notamment le cas de l'Académie Michèle-Provost, du nom de sa fondatrice et directrice générale. Cette école laïque mixte a été créée en 1957. À l'époque, comme le Québec était sous l'influence du

clergé, fonder un établissement d'enseignement s'adressant aux filles et aux garçons de toute race et de toute religion était plutôt révolutionnaire. Mme Provost a relevé ce défi avec brio: l'établissement, situé avenue des Pins ouest à Montréal, offre aujourd'hui l'enseignement primaire et secondaire à plus de 800 jeunes, qui sont de 52 nationalités différentes.

Maurice Caisse, directeur général adjoint et directeur des études de l'Académie, explique les grands principes guidant l'établissement. « Ici, il n'y a pas d'examen d'entrée. Avant d'être admis à l'Académie, les enfants sont reçus en entrevue en compagnie de leurs parents. Cela nous permet non seulement d'avoir une bonne idée de la vivacité d'esprit de l'enfant, mais aussi de connaître le milieu familial. C'est un élément important parce que l'école complète la famille. »

Autre facteur à considérer: l'Académie ne mettra jamais un enfant à la porte en raison de ses difficultés d'apprentissage. En fait, l'établissement tire fierté d'accepter chaque élève, en tenant compte de ce qui le particularise. Ainsi, certains jeunes apprennent très vite, mais d'autres sont plus faibles. Pour répondre aux besoins de tout un chacun, l'établissement a mis sur pied des programmes enrichis, mais prévoit aussi des programmes d'appoint dans lesquels les enfants qui éprouvent des difficultés peuvent recevoir des explications supplémentaires.

Selon Maurice Caisse, il arrive que des enfants, fraîchement arrivés au pays, parlent peu le français. « Ils ont besoin d'une aide immédiate. L'Académie offre donc aux écoliers du primaire une ou deux heures de récupération en français par semaine, ce qui leur

permet d'améliorer leur connaissance de la langue. » Et si les difficultés d'apprentissage surviennent au secondaire? « Les élèves ont alors accès à deux heures de récupération par semaine, soit en français, soit en mathématiques », dit-il. Afin d'aider les jeunes à réussir les examens du ministère, l'établissement offre aussi aux jeunes de secondaire 4 des cours d'appoint en histoire et en sciences physiques. Les services de récupération sont compris dans les frais de scolarité. À cela s'ajoute, tant au primaire qu'au secondaire, la possibilité d'avoir des cours privés, donnés par les enseignants. Dans ce cas, les parents doivent déboursier une somme supplémentaire.

La chance au plus grand nombre

Fondé en 1767, le Collège de Montréal, qui accueille près de 1000 filles et garçons au secondaire, offre lui aussi une formation d'appoint à ceux qui accusent un retard académique. Selon Anne-Marie Poirier, directrice des services pédagogiques, cette mesure est nécessaire parce que l'établissement scolaire ne veut pas écarter sa clientèle. « On essaie de garder les élèves avec nous jusqu'à ce qu'ils aient terminé leur secondaire 5. »

À cette fin, les enseignants offrent aux élèves qui apprennent moins vite que les autres la possibilité de les rencontrer, ce qui se fait durant l'heure du midi ou encore après l'école, afin de leur apporter un soutien pédagogique. À cela s'ajoutent les services d'une psychoéducatrice embauchée à temps plein ainsi que divers programmes visant à aider les jeunes à trouver leur voie. Et les résultats sont probants. Selon les sondages menés par l'établissement auprès de ses anciens élèves, 85 % d'entre eux savent ce qu'ils veulent faire dans la vie lorsqu'ils arrivent au cégep et ils maintiennent leur choix de carrière.

Évidemment, certains élèves éprouvent de sérieuses difficultés d'apprentissage et ont besoin d'une aide supplémentaire. Selon Anne-Marie Poirier, le Collège de Montréal travaille alors sur plusieurs fronts. « Les enseignants feront une étude de cas afin de cerner l'origine des problèmes de l'élève, déterminer ses faiblesses et travailler avec lui sur les points à améliorer. Parallèlement, la classe de l'élève créera une dynamique afin d'aider le jeune à "cheminer". »

Le Collège de Montréal propose à ses élèves le programme régulier du ministère de l'Éducation, un programme axé sur l'intégration des technologies de l'information et des communications ainsi qu'une formation en arts. Le but? « On ne veut pas former l'élite, mais plutôt former des jeunes qui ont une âme et une tête sur les épaules », conclut Anne-Marie Poirier, soulignant que l'établissement reste ainsi fidèle à la philosophie de la communauté religieuse qui l'a fondé, soit les Sulpiciens.



ARCHIVES LE DEVOIR

Fondé en 1767, le Collège de Montréal, qui accueille près de 1000 filles et garçons au secondaire, offre lui aussi une formation d'appoint à ceux qui accusent un retard académique.



Pensionnat SAINT-NOM-DE-MARIE

628, chemin de la Côte Sainte-Catherine, Outremont (Québec) H2V 2C5
Téléphone: 514.735.5261 — Télécopieur: 514.735.5266 — www.psnm.qc.ca

Partenaire académique de l'École nationale de ballet contemporain. Partenaire de l'École de musique Vincent-d'Indy.
Cours secondaire complet pour jeunes filles. Externat et pensionnat.

Au-delà de la performance

Citoyennes du monde

Portes
ouvertes
Dimanche 3 octobre
de 13h30 à 16h30

Les planchers craquent, les voix s'envoient, les rires fusent; ici, le bien-être est palpable. Sur un des bancs d'église qui longent les interminables corridors, un enseignant discute cordialement avec ses élèves. Les portes jamais fermées, le cœur toujours ouvert, la relation maître-élève est précieuse et jalousement préservée.

Le Saint-Nom-de-Marie s'est toujours soucieux d'offrir non seulement un enseignement de très haut calibre, mais également de transmettre des valeurs solides aux jeunes filles qui lui sont confiées.

Pas étonnant que les filles du Saint-Nom-de-Marie regardent l'avenir avec confiance! Elles auront les compétences de leur audace et la force pour relever les défis de leurs choix.

Examens d'admission

Samedi 16 et dimanche 17 octobre, de 9h à 12h

• ÉCOLES PRIVÉES •

Collèges non subventionnés du Québec

Nouvelle entente avec Emploi-Québec

« Plus de 90 % de nos étudiants se trouvent un emploi à temps plein »

Une lueur d'espoir qui pointe au bout du tunnel. Les collèges privés non subventionnés québécois, qui ont connu ces dernières années des temps difficiles, peuvent enfin reprendre leur souffle. C'est ce qu'affirme la présidente du Conseil des collèges non subventionnés du Québec.

PIERRE VALLÉE

« Nous avons réussi à apporter des correctifs aux annexes opérationnelles de l'entente entre Emploi-Québec et le ministère de l'Éducation », explique Gisèle Gervais, présidente du Conseil des collèges non subventionnés du Québec. C'est cette entente qu'utilise Emploi-Québec lorsqu'elle formule une demande en formation au ministère.

Rappelons que, depuis l'entrée en scène d'Emploi-Québec, la clientèle des collèges privés non subventionnés a considérablement chuté, passant d'environ 12 000 à 4000 étudiants inscrits dans le réseau. La raison en est fort simple: Emploi-Québec orientait la plupart des demandeurs de formation vers le réseau public, privant du même coup les collèges privés non subventionnés de cette clientèle. « Les demandeurs qui voulaient étudier dans nos écoles étaient toujours refusés ».

De plus, afin de répondre à cette nouvelle demande, le réseau public, en particulier les cégeps, a mis en place toute une série de programmes de formation tech-

nique, plus courts et plus ciblés, menant à l'obtention d'une attestation d'études collégiales (AEC). En agissant de la sorte, le réseau public en venait ainsi à concurrencer les collèges privés non subventionnés dans un créneau qui auparavant était le leur.

Une nouvelle approche

La nouvelle entente récemment signée vient corriger un peu le tir. « Nous ne sommes plus complètement exclus ». Cette nouvelle entente précise que les demandeurs de formation à Emploi-Québec pourront dorénavant être orientés vers le réseau des collèges privés non subventionnés. « C'est pour nous un grand pas ».

Toutefois, le réseau public, les collèges privés subventionnés et les écoles gouvernementales conservent leur priorité. De plus, on a posé deux conditions. Il faut que la formation offerte dans les collèges privés non subventionnés ne soit pas disponible dans le réseau public et si elle l'est, il faudra que la formation soit équivalente et qu'elle permette en plus de réaliser des économies.

Selon Mme Gervais, cette nouvelle entente représente pour ses membres une porte qui s'ouvre enfin. « Il en coûte cher au gouvernement de mettre en place des nouveaux programmes de formation. On a investi plus de 60 millions de dollars dans le réseau des cégeps pour développer ces nouveaux programmes. Plutôt que de dépenser autant, il serait plus économique de se servir des cours que nos collèges offrent déjà ».

Une autre source d'économie possible, selon Gisèle Gervais, est un délai d'attente moins long. « Nos collèges ont tous deux ou trois

dates de début de cours par année. Contrairement au cégep, nous n'avons pas à attendre qu'il y ait des inscriptions pour démarrer une formation. Certains demandeurs attendent présentement de six à huit mois avant de commencer leur formation, ce qui coûte cher en prestations d'assurance emploi ».

Cette nouvelle entente est entrée en vigueur le 1^{er} juillet dernier; il est donc un peu tôt, selon Mme Gervais, pour en évaluer la mise en application. « On ne sait pas encore comment cette entente sera mise en application dans la réalité. Son succès dépend en bonne partie de la collaboration que nous aurons de la part des agents d'Emploi-Québec ». Ces derniers jouissent d'une certaine latitude décisionnelle lorsqu'il s'agit de recommander une formation à un demandeur.

Le cas de l'aide financière aux étudiants qui fréquentent les collèges privés non subventionnés est un autre dossier qui, lui aussi, a évolué. Rappelons que ces étudiants ont droit aux prêts mais non aux bourses du régime québécois d'aide financière aux étudiants. Des négociations ont permis toutefois d'augmenter le montant du prêt, qui passe maintenant à 950 dollars par mois. « Il n'y a pas d'autres raisons que des raisons historiques qui expliquent que nos étudiants soient ainsi discriminés ». Le cas des bourses d'étude est la prochaine bataille qu'elle entend livrer en ce qui concerne l'aide financière.

Situation actuelle

Selon Mme Gervais, ces deux nouvelles mesures devraient permettre à tout le moins de rassurer un réseau qui a connu une im-

pressionnante chute de ses inscriptions et qui a même vu certaines de ses écoles obligées de fermer leurs portes. « On ne pourra pas retrouver ce que nous avions avant mais, au moins, cela nous permettra de stabiliser les collèges ».

Environ 4000 étudiants fréquentent le réseau des collèges privés non subventionnés. La plupart sont de jeunes adultes qui ont déjà fait des études et qui veulent soit parfaire leur formation dans le but d'obtenir un meilleur emploi, soit carrément réorienter leur carrière. Ironie du sort, sans doute, mais plusieurs proviennent du réseau public qu'ils délaissent en cours de route au profit d'une formation technique plus pointue et plus appréciée au marché du travail.

La plupart des formations offertes dans le réseau des collèges

non subventionnés concernent l'informatique et le multimédia, le design intérieur et le design de mode, l'art graphique et le domaine des voyages. Certains collèges ont été obligés de modifier leurs offres selon l'état du marché du travail. Par exemple, l'informatique et le multimédia connaissent une baisse d'intérêt tandis que le design intérieur doit répondre à une demande accrue.

De nouveaux programmes ont aussi été mis en place, essentiellement dans le domaine de l'informatique et de la sécurité informatique sur Internet. « Certains collèges ont commencé à offrir une formation dans le domaine de la santé qui est la même que celle qu'on trouve dans les commissions scolaires au niveau secondaire professionnel ».

La qualité de la formation don-

née dans les collèges privés non subventionnés ne peut pas être mise en doute si l'on se fie au taux de placement obtenu par ces collèges. « Plus de 90 % de nos étudiants se trouvent un emploi à temps plein en lien avec la formation reçue », précise Mme Gervais. C'est un taux supérieur à tous les autres intervenants.

C'est la raison pour laquelle elle espère qu'à l'avenir le gouvernement fera davantage appel à l'expertise qui se trouve dans le réseau. Et puisque le gouvernement actuel favorise les partenariats publics-privés, elle voit là une excellente occasion pour ce dernier de forger un PPP avec le réseau des collèges privés non subventionnés. « Nous ne voulons pas être un réseau concurrentiel au réseau public, mais plutôt un réseau complémentaire ».



Toute école peut la préparer pour l'université.

Nous la préparons pour la vie.

À Villa Maria, la réussite scolaire est notre priorité. Mais nous croyons qu'il est tout aussi important de promouvoir le plein épanouissement de nos élèves en encourageant la curiosité intellectuelle, le goût des défis, l'affirmation de soi et la compassion. Afin de les préparer pour la vie.

Villa Maria. L'école de leur vie.

Secteur francophone. Portes ouvertes

Le 3 octobre, de 13h à 16h
Le 5 octobre, de 16h à 18h

Secteur francophone. Examens d'admission

1^{er} secondaire : le 23 octobre
1^{er} à 5^e secondaire : le 6 novembre

Secteur anglophone. Portes ouvertes

Le 17 octobre, de 13h à 16h

Secteur anglophone. Examens d'admission

1^{er} secondaire : le 30 octobre et le 12 novembre
1^{er} à 5^e secondaire : le 28 janvier 2005



4245, boul. Décarie
Montréal (Québec)
(514) 484-4950
www.villamaria.qc.ca



REUTERS

La plupart des formations offertes dans le réseau des collèges non subventionnés concernent l'informatique et le multimédia, le design intérieur et le design de mode, l'art graphique et le domaine des voyages.



COLLÈGE FRANÇAIS

Le collège privé québécois d'influence française

INSTITUTION PRIVÉE MIXTE

Préscolaire • Primaire • Secondaire • Transport

Un gage de réussite pour vos enfants

Au Collège Français, vos enfants reçoivent un enseignement privé de qualité dans un milieu de vie stimulant.

PRÉSCOLAIRE

- Temps plein dès l'âge de 4 ans
- Initiation à l'anglais et à l'informatique

PRIMAIRE

- Profils régulier et enrichi
- Anglais dès la 1^{re} année (parascolaire)
- Bain linguistique anglais en 6^e
- animateurs aux récréations
- Services : activités parascolaires et services d'aide à l'apprentissage etc.

SECONDAIRE

- Un pavillon réservé aux étudiants du sec. 1 (Montréal)
- Un choix de plusieurs profils (Longueuil):

Régulier
Enrichi linguistique
Enrichi scientifique

Enrichi sportif
Enrichi artistique

NOUVEAU

Centre Multi-Sports intérieur à Longueuil

Journées Portes Ouvertes

Secondaire Rive Sud

Tél.: 450-679-0770

Dimanche 3 octobre 2004
de 13h à 16h

au 1340 Nobert, Longueuil

Pour informations :

MONTRÉAL (Secondaire) :
(514) 495-2581

RIVE-SUD:

Secondaire : (450) 679-0770
Primaire : (450) 679-7391

Site Internet : www.collegefrancais.ca

ACADÉMIE MICHÈLE-PROVOST inc.



Collège privé mixte - fondé en 1957
agréé aux fins de subventions (MEQ)

Primaire & Secondaire

COURS SPÉCIAUX POUR ENFANTS TALENTUEUX

Grandir avec son collège

PORTES OUVERTES TOUS LES JEUDIS
ENTRE 10H ET 12H

Téléphonez au (514) 934-0596

1517 av. des Pins - Ouest - Montréal (Québec) H3G 1B3
(autobus 144 - métro Sherbrooke ou 165/535 - métro Guy)

www.academiemicheleprovost.qc.ca